

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRE DE L'ELEVAGE, DES PECHEES
ET DES INDUSTRIES ANIMALES


MINISTRY OF LIVESTOCK, FISHERIES
AND ANIMAL INDUSTRIES

SECRETARIAT GENERAL

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

DEPARTMENT OF GENERAL AFFAIRS

 **DECISION N° 092** /D/MINEPIA/SG/DAG/2023 du **07 JUIL 2023**, portant attribution de la lettre-commande faisant suite à la consultation pour l'appel d'offres national ouvert N° 00020/AONO/MINEPIA/CIPM/2023 du 19 avril 2023 en vue de l'acquisition et déploiement d'un système de gestion électronique des documents (GED) au MINEPIA à la Sous-Direction de la documentation et des archives.

LE MINISTRE DE L'ELEVAGE, DES PECHEES ET DES INDUSTRIES ANIMALES,

- Vu la Constitution ;
Vu la loi n° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;
Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du gouvernement ;
Vu le décret n° 2012/382 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries animales ;
Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marchés Publics ;
Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
Vu la circulaire n° 00006/CAMINF du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, et des autres Entités Publics, pour l'Exercice 2023 ;
Vu la circulaire n° 00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics.

Considérant le dossier de consultation pour l'appel d'offres national ouvert N° 00020/AONO/MINEPIA/CIPM/2023 du 19 avril 2023 en vue de l'acquisition et déploiement d'un système de gestion électronique des documents (GED) au MINEPIA à la Sous-Direction de la documentation et des archives.

DECIDE :

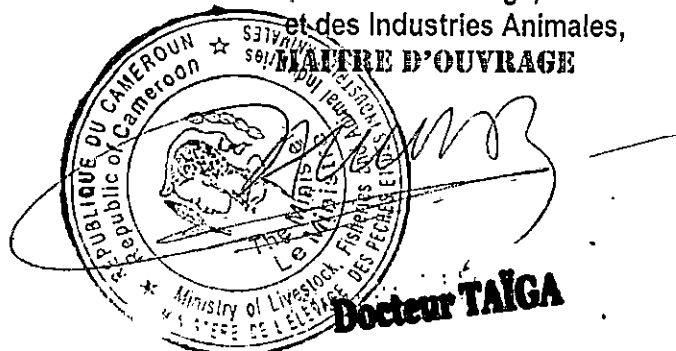
Article 1^{er} : L'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation susmentionnée :

Entreprise	Montant TTC en FCFA	Lieu de livraison	Délai de livraison
Ets EMC ENGINEERING SARL, BP: 13998 Ydé Tél: 699 93 38 84	Quarante-quatre millions cinq cent vingt mille trois cent dix-huit (44 520 318)	Sous-Direction de la Documentation et des Archives du MINEPIA sise à Mvog-Bétsi	Quatre-vingt- dix (90) jours.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

Yaoundé, le **07 JUIL 2023**

Le Ministre de l'Elevage, des Pêches
et des Industries Animales,
MAITRE D'OUVRAGE



Ampliations :

- MINMAP
- ARMP
- SOPECAM
- Archives/Chronos.